

## COMMUNIQUE FINAL DE LA DEUXIEME CONFERENCE SECTORIELLE

BUJUMBURA, LE 30 OCTOBRE 2013

1. Les délégations des pays, des Organisations Internationales, des Institutions Financières partenaires et des Fondations ainsi que des représentants de la Société Civile, du Secteur Privé et des Partis Politiques ont participé, du 28 au 30 octobre 2013 à Bujumbura, à la deuxième Conférence Sectorielle organisée par le Gouvernement Burundais avec l'appui des parrains à savoir le BNUB, l'Union Européenne, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Commission pour la Consolidation de la Paix, la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Africaine de Développement (BAD) ainsi que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.
2. La tenue de ces assises a été honorée par la présence et le soutien des plus hautes autorités de la République à savoir : Son Excellence Monsieur NKURUNZIZA Pierre Président de la République, le Président de l'Assemblée Nationale, le Président du Sénat les deux Vice - Présidents de la République ainsi que les membres du Gouvernement.
3. Cette conférence sectorielle se tient après la tenue de la Conférence de Genève en 2012 et la première conférence sectorielle de Bujumbura au mois de Juillet dernier. Elle s'inscrit donc dans la perspective du suivi et de la concrétisation des engagements et des recommandations de la Conférence des Partenaires au Développement du Burundi tenue à Genève du 28 au 30 octobre 2012 dont les promesses sont évaluées à 2.6 milliards de dollars américains.
4. Lors de cette conférence sectorielle, les interventions, le plaidoyer et les échanges et débats ont porté non seulement sur les thématiques couvertes par l'Axe 1 du CSLP II qui est dominé par les questions de Gouvernance et de consolidation d'un État de droit, mais aussi sur le secteur de la santé, le développement du secteur énergétique et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Les thématiques transversales comme l'intégration régionale, le relèvement communautaire, le foncier et la protection sociale étaient également au menu de la conférence.

5. Partant de riches et fructueux échanges et débats qui ont eu lieu et de l'appui de tous les partenaires qui soutiennent le Burundi, la Conférence sectorielle note qu'en dépit des progrès remarquables déjà enregistrés dans les secteurs de la santé, de la Gouvernance politique, économique et administrative, de la justice et État de droit et l'intégration régionale au niveau de l'EAC, des défis très importants à relever persistent encore.
6. Le Gouvernement du Burundi reconnaît que l'objet de cette deuxième conférence sectorielle, après celle tenue à Bujumbura, du 15 au 16 juillet 2013, est de présenter les résultats du développement du Burundi au niveau des thématiques analysées, de mettre en relief les défis qui restent posés et partant de proposer des priorités sectorielles pour permettre aux partenaires qui appuient les différents secteurs de s'aligner sur les projets et programmes à financer.
7. En outre, il réaffirme sa ferme volonté de respecter les engagements pris vis-à-vis des partenaires au développement pendant la Conférence de Genève, de poursuivre les efforts de consolidation de la bonne Gouvernance et de lutte contre la corruption et les malversations économiques ainsi que la création et l'établissement des conditions favorables visant la consolidation d'un environnement politique et sécuritaire digne d'un État de droit et démocratique. Il est conscient que cette responsabilité exige de redoubler d'efforts pour relever les nombreux défis en rapport avec la gouvernance, les conflits fonciers, le renforcement des libertés individuelles et de la démocratie inclusive, le taux de croissance économique faible, l'insécurité alimentaire, le déficit énergétique, le taux de croissance démographique élevé, la qualité des soins de santé, etc.
8. Reconnaissant l'ampleur du défi de malnutrition frappant plus de  $\frac{3}{4}$  des enfants de moins de cinq ans, les partenaires s'engagent à améliorer la coordination de leurs interventions pour appuyer les efforts du Gouvernement en matière de renforcement de la sécurité alimentaire sur tout le territoire.
9. Par conséquent, le Burundi devrait bénéficier d'un traitement particulier pour endiguer, dans les meilleurs délais, les problèmes liés à la l'insécurité alimentaire, au déficit énergétique, à la croissance démographique très élevée, au faible taux de croissance économique, au déficit des capacités institutionnelles, etc.

10. Le Gouvernement note également que les Partenaires au Développement et tous les autres acteurs reconnaissent les efforts du Burundi à venir à bout de défis auxquels il fait face en dépit du contexte politique et socioéconomique national, régional et international difficile qui n'est pas toujours favorable à l'atteinte des résultats. Les partenaires au développement réaffirment leur engagement à appuyer le Burundi pour consolider les progrès significatifs enregistrés en matière de développement et de construction de l'État de droit et démocratique. Ils encouragent le Gouvernement à poursuivre l'esprit d'ouverture et de dialogue qu'il ne cesse de manifester en associant pleinement les autres acteurs notamment la société civile, le secteur privé, les partis politiques etc., au processus décisionnel intéressant la destinée du peuple Burundais.
  
11. En vue de préserver et consolider les acquis en matière de consolidation de la paix et de relance de la croissance économique, les partenaires au développement apprécient la ferme volonté du Gouvernement du Burundi de conduire un processus électoral juste, équitable et transparent qui rassure toutes les forces politiques du pays et expriment leur plein appui à un tel processus. Ils soulignent, par ailleurs que le succès des prochaines élections de 2015 constitue une étape décisive dans la consolidation de la paix et un signal fort au renforcement de la confiance et de l'appui nécessaire au financement des priorités sectorielles en cohérence avec le PAP/CSLP II.
  
12. Par ailleurs, les partenaires au développement sont unanimes que le Burundi, aujourd'hui en transition entre l'humanitaire et le développement, devrait bénéficier des appuis de plus en plus importants à la hauteur des besoins et des défis exprimés pour que le peuple burundais puisse enfin bénéficier des dividendes de la paix chèrement acquise. Ils encouragent donc le Gouvernement à aller toujours de l'avant dans la mise en œuvre des engagements qu'il a pris à Genève et au niveau international en matière de Gouvernance et de redevabilité mutuelle.
  
13. Les Partenaires au développement reconnaissent qu'ils doivent fournir plus d'efforts pour que l'aide destinée au Burundi soit plus prévisible et orientée beaucoup plus dans les secteurs productifs et dans le renforcement des capacités institutionnelles afin de pouvoir générer plus de ressources

internes. Tous les participants sont unanimes que les appuis des partenaires devraient aider le Burundi à renforcer sa résilience face aux chocs externes et réduire du coup le niveau de sa dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

14. Les partenaires au développement participant à la conférence sectorielle apprécient fortement la qualité de l'organisation de la conférence ainsi que la pertinence des thématiques ayant fait l'objet d'échanges et débats. Ils réaffirment leur ferme engagement à poursuivre leurs appuis dans la mise en œuvre des priorités de développement du Burundi présentées dans tous les secteurs. Les partenaires qui n'ont pas pu affecter la totalité de leurs promesses à des projets et programmes bien définis s'engagent à poursuivre les discussions bilatérales avec le Gouvernement afin de démarrer l'exécution des ressources dédiés au Burundi dans les délais raisonnables.

15. La conférence sectorielle adresse au gouvernement les recommandations suivantes :

- Continuer à respecter et promouvoir les libertés fondamentales et les garanties des droits individuels;
- Favoriser un climat politique d'ouverture, d'inclusivité, de tolérance et de dialogue notamment en perspective des élections de 2015;
- Redoubler d'efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la corruption et mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation pouvant permettre de renseigner sur les indicateurs des progrès accomplis;
- Poursuivre et mettre en œuvre les réformes envisagées dans le domaine de la gestion des finances publiques pour créer un environnement favorable à une croissance durable et équitable à travers une approche inclusive associant tous les acteurs tels que la société civile, le secteur privé et le parlement
- Poursuivre et consolider les efforts axés sur l'amélioration du climat des affaires à même de favoriser l'émergence d'un secteur privé solide;

- Améliorer les mécanismes de coordination de l'aide;

16. Tous les partenaires au développement réitèrent leur indéfectible engagement à fournir les efforts nécessaires pour mettre en œuvre progressivement les engagements pris au niveau international notamment les principes de la déclaration de Paris, le Partenariat mondial de Busan et le New Deal notamment à travers un alignement aux priorités et processus nationaux, à la fourniture des appuis orientés vers les résultats, à la promotion des instruments et des approches de financement favorisant la réduction des coûts de transactions et le renforcement des capacités institutionnelles et le transfert effectif des compétences.
17. Par conséquent, toutes les parties se conviennent de renforcer le dialogue pour asseoir des mécanismes solides de redevabilité mutuelle effective pour veiller à la mise en œuvre effective du CSLP II et d'arrêter d'un commun accord les mesures appropriées nécessaires pour atteindre les résultats escomptés.
18. Pour cela, les PTF et les partenaires nationaux recommandent au Gouvernement du Burundi de déconcentrer les mécanismes de concertation pour les élargir à tous les acteurs, y compris la société civile et les confessions religieuses et à tous les niveaux au moins jusqu'aux provinces et de promouvoir le Partenariat Public et Privé dans les secteurs où un avantage comparatif est évident.
19. Le système d'information sur l'aide en place (DAD) doit servir de source fiable et complète de toute information relative à l'aide pour mieux renseigner les processus de planification, de programmation et de budgétisation. Il s'avère donc pertinent que cet outil soit en lien direct avec les autres systèmes d'informations existant pour pouvoir consolider les données et répondre au souci de contribuer à l'amélioration de la qualité des statistiques.

20. Le Gouvernement du Burundi se réjouit aussi bien des affectations des ressources faites à des actions spécifiques que de nouveaux engagements annoncés au cours de cette conférence sectorielle et réitère sa reconnaissance aux partenaires pour leur soutien renouvelé pour l'atteinte des OMD..
21. Le Gouvernement du Burundi réitère ses remerciements aux PTF pour leurs promesses d'appui et d'accompagnement et s'engage à aller de l'avant pour continuer à créer et mettre en place les conditions favorables à la promotion de la bonne gouvernance et de l'État de droit à la croissance économique durable et à un environnement approprié à la conduite des affaires et des réformes qui s'imposent.
22. Toutes les parties conviennent de faire régulièrement une revue conjointe d'une fréquence semestrielle des engagements mutuels pris au cours de la conférence de Genève et dans des deux conférences sectorielles. Cette revue permettra d'évaluer non seulement l'état d'avancement du CSLP II mais aussi le niveau de concrétisation des promesses à travers le niveau des affectations des ressources promises à des projets et programmes bien précis et les décaissements déjà effectués. Le rapport de la revue sera validé par une réunion du Forum Politique du Groupe de Coordination des Partenaires.
23. Le Gouvernement de la République du Burundi se félicite du climat de compréhension et de dialogue franc qui a caractérisé les travaux de la conférence sectorielle et remercie par la même occasion les partenaires au développement pour leur ouverture d'esprit qui a permis d'aborder les différentes thématiques sans faux-fuyant.

**Fait à Bujumbura, le 30 octobre 2013**